

L'Audonien



Notre Patrimoine

Saint Ouen en Belin

Janvier 2014

Sommaire

Infos diverses	2	Calendriers des fêtes - Tarifs salles	8
Élections 2014 - C.C.A.S.	3	Notre patrimoine	9 à 12
Travaux communaux	4	Les Morts de la Grande Guerre	13-16
Fleurissement - SIBR - Cimetière	5	Les Associations	17 - 23
L'école - restauration scolaire	6	Les commerçants et artisans	24
Les animations communales	7		

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie et Agence Postale Communale

Tél. 02 43 87 46 18
Fax 02 43 87 43 19

E-mail : mairie.saint.ouen.belin@orange.fr
Site internet : saintouenenbelin.fr

Permanences de la municipalité et compétences des adjoints

► Olivier PANNIER, maire

Samedi matin sur rendez-vous

► André Rocher, 1^{er} adjoint

Environnement - Cadre de vie (Assainissement, Ordures Ménagères, Fleurissement, Cimetière, gestion de la salle Audonièenne, Prévention routière)

Mardi, 16h à 18h

► Alain POUSSE, 2^e adjoint

Aménagement rural

Lundi, 16h30 à 18h

► Yolande BIGOT, 3^e adjoint

Affaires sociales
(C.C.A.S., Banque alimentaire, Logement)

Jeudi, 9h à 12h

► Willy JOURDAIN, 4^e adjoint

Enfance, Jeunesse, Affaires scolaires,
Vie associative et communication

Lundi, 16h30 à 18h

Jusqu'aux prochaines élections municipales

État Civil

Nombre
de naissances : 15



Nombre
de mariages : 10



Nombre
de décès : 3



Le Mot Du Maire



Audoniennes, Audoniens,

Une nouvelle année commence, aussi c'est l'occasion pour le Conseil Municipal et moi-même de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2014.

L'année passée a été marquée par la réhabilitation totale du restaurant scolaire qui offre un accueil de qualité à nos enfants.

L'année 2014 verra la mise en place d'une nouvelle organisation des rythmes scolaires qui, j'espère, prendra en compte l'intérêt des enfants et répondra aux attentes des parents. En tout cas, c'est dans cet esprit que nous participons au sein du Centre Intercommunal d'Action Sociale à la mise en œuvre de cette loi.

Par ailleurs, dans le cadre de l'enfouissement de la ligne 20 000 volts entre Yvré-le-Pôlin et Écommoy, le Conseil Général nous a proposé de réaliser l'effacement des réseaux rue de la Chanvrerie, rue de la Chappellerie, route de l'Aunay ainsi que la rue de la Forge.

Cette proposition a été retenue par le Conseil Municipal et les travaux débuteront dès le début de cette année.

mune, de grands changements sont à prendre en compte puisque nous voterons pour des listes entières sans possibilité de rayer ou au contraire d'ajouter de noms.

De plus, nous élirons en même temps nos deux élus qui siégeront au Conseil Communautaire.

Je vous invite donc à lire l'article page 3 qui reprend les principales modifications et j'espère que ce nouveau mode de scrutin sera bien compris afin d'éviter un nombre trop important de bulletins nuls.

Olivier PANNIER

Bonne et heureuse année à tous

Infos Diverses

Réglementation

Lutte contre le bruit

Pour tous les particuliers, sur une propriété privée, l'utilisation d'outils ou d'appareils gênant sur le plan sonore pour le voisinage (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse...) est possible selon les horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30
- le samedi de 9 h 00 à 19 h 00
- Le dimanche et jours fériés de 10 h 00 à 16 h 00

Les bruits intempestifs d'autres natures (télévisions, chaîne hi-fi, aboiements répétés...) peuvent s'avérer très gênants également. Il est toujours souhaitable de s'arranger à l'amiable avec votre voisin, un médiateur peut d'ailleurs vous aider dans vos démarches. Vous pouvez contacter la mairie d'Écommoy pour prendre un rendez-vous avec le conciliateur du canton au 02 43 42 10 14 mais aussi pour :

Animaux Errants

Rappel

La divagation des chiens et des chats est interdite (art. L.215-5 du Code Rural) car elle peut porter atteinte à la sécurité des personnes (risques d'accidents de la route, morsures) ainsi qu'à la salubrité publique (déjections canines, maladies).

Les chiens et les chats errants sur le territoire communal sont donc capturés. Les animaux capturés en divagation sont alors conduits à la fourrière, située 8, rue François Monier au Mans où ils sont gardés pendant une période de 8 jours ouvrés (art. L.2 11-22 et L.211-25 du Code Rural). Au terme de cette période, l'animal qui n'a pas été réclamé par son propriétaire est considéré abandonné et peu être, après avis vétérinaire, soit cédé à un refuge déclaré en préfecture où il pourra être adopté, soit euthanasié. Tous les chiens et les chats restitués à leur propriétaire doivent être identifiés. La restitution ne peut avoir lieu qu'après paiement des frais de fourrière et de l'identification (art. L.211-24 et L.211-26 du Code rural).

Fourrière pour animaux

Les animaux trouvés en état de divagation sont conduits à la fourrière située, 8 rue François Monier au Mans.

Tél. 02 43 86 68 90- Fax 02 43 75 04 03

Horaires d'ouverture au public
du lundi au vendredi de 14 h 30 à 17 h 30
le samedi de 9 h 30 à 11 h 45 (fermé le dimanche)

Sécurité Routière

Il est rappelé à tous que le stationnement sur les trottoirs qui ne laisse plus la largeur nécessaire aux passages des piétons est interdit, en cas d'accident, votre responsabilité pourrait être engagée.



C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Élections municipales 2014

Commune de plus de 1 000 habitants

Les 23 et 30 mars, les conseillers municipaux des communes de 1 000 habitants et plus seront élus pour six ans et renouvelés intégralement. Ils seront élus au scrutin de liste à deux tours, avec dépôts de listes paritaires (alternance homme/femme) comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. Les conseillers communautaires seront élus pour la même durée, selon le mode de scrutin et par un même vote.

Les candidats au siège de conseiller municipal et de conseiller communautaire devront figurer sur deux listes distinctes, les seconds devant nécessairement être issus de la liste des conseillers municipaux. Les électeurs ne voteront qu'une fois, les deux listes devant en effet figurer sur le même bulletin de vote.

Les bulletins ne devront faire l'objet d'aucune modification de la part de l'électeur sous peine de nullité, le panachage ne sera, par conséquent, pas autorisé.

C.C.A.S.

Il est géré par un conseil d'administration présidé par M. Le Maire qui comprend des membres du conseil municipal et des personnes représentantes de diverses associations (Famille, Handicapé, Retraité...).

Il participe à l'instruction des demandes d'aides sociale et les transmet aux autorités ayant pouvoir de décision (conseil général, préfecture, sécurité...) en collaboration avec l'assistance sociale du secteur.

Aide alimentaire :

Elle est délivrée sous forme de colis mensuel (produit alimentaire de base et produit d'hygiène)

Démarche : constitution d'un dossier auprès du C.C.A.S.

Aide au paiement des factures liées au logement et aux charges courantes de la vie quotidienne :

Cette aide s'inscrit notamment dans la démarche de prévention des expulsions en matière de logement, de prévention et de suspension de fourniture d'électricité, de gaz et d'eau.

Aide aux démarches administratives :

Le C.C.A.S. est à votre disposition pour constituer un dossier (CAF, impôts...)

Rédiger un courrier (délai de paiement, demande de dossier, renseignement...)

Aide dans la constitution de vos dossiers de logements auprès des bailleurs sociaux.

Vous indiquez quelle structure ou administration contacter.

Plan canicule - Grand froid :

Le C.C.A.S. est chargé de constituer un registre de personnes vulnérables sur notre commune (personne seule, à mobilité réduite et sans accompagnement quotidien...) afin de pouvoir informer et de contacter ces personnes lors du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence départementale en cas de risques climatiques et de convivialité.

Le bien-être de nos aînés :

Le C.C.A.S. offre un présent au moment de noël pour les personnes de plus de 80 ans qui

ne peuvent pas participer au goûter festif.

Ce petit présent est porté à domicile par les membres du C.C.A.S., ce qui est très apprécié car c'est un moment d'échange et de convivialité.

Goûter Festif :

Le C.C.A.S. a organisé un goûter festif avec animation le 16 novembre dernier. Y sont conviés gratuitement toutes les personnes de plus de 65 ans et avec participation, les personnes de plus de 50 ans habitant dans notre commune.

Le C.C.A.S. est, plus que jamais, mobilisé compte tenu du contexte économique actuel.

Les maîtres mots sont : l'accompagnement social, l'insertion, le soutien dans la dignité.

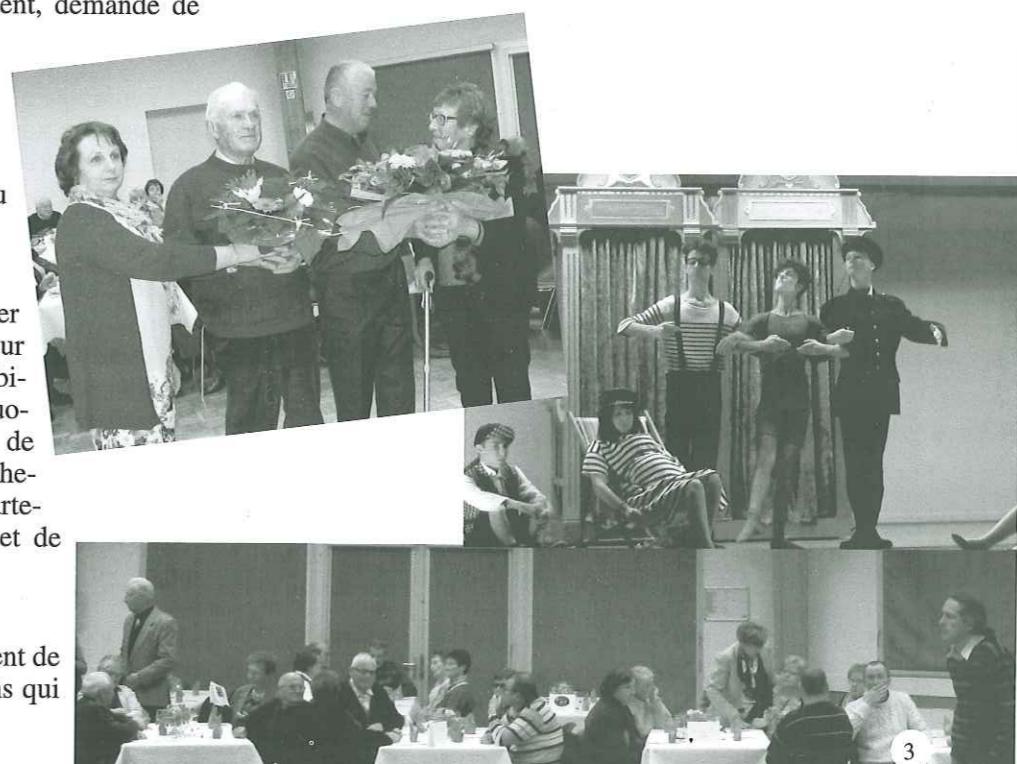
Membres de la commission : M^{me} BIGOT - VAUPRE - BONNIN - CONSTANT

MM. PANIER - CORVASIER - FOURNIER - RICHET - GOUPY

Permanence : Jeudi de 9h à 12h

Nous vous souhaitons à tous une bonne année

Madame BIGOT Yolande Maire adjointe et vice-présidente du C.C.A.S.



TRAVAUX COMMUNAUX

Restaurant scolaire

2013 a donc été l'année de la restructuration du Restaurant scolaire.



Comme vous pouvez le constater, l'aspect du bâtiment a été complètement rajeuni grâce à une isolation par l'extérieur qui, d'une part donne un aspect moderne et d'autre part, permet une économie d'énergie estimée à au moins 40 %.

Les enfants sont accueillis dans un espace spacieux, clair facilitant le travail des encadrants et améliorant le confort des rationnaires.

Enfin, la cuisine, entièrement repensée, est fonctionnelle offrant de meilleures conditions de travail et, surtout, respecte le principe de la marche en avant.

Cet investissement de 433 000 € TTC, certes lourd, permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

Autres bâtiments

Comme prévu, nous avons poursuivi nos travaux d'isolation sur le bâtiment du Bar Audonien en remplaçant toutes les huisseries.



De plus, la couverture à l'arrière a été refaite ainsi que celle des appartements.

Le coût de l'ensemble de ces travaux s'élève à 30 800 €. Ils contribuent à l'embellissement du patrimoine près du Restaurant scolaire rénové.

Enfin, nous avons commencé le remplacement de la toiture de l'église qui date de sa construction en l'an 1900.

2013 a vu la rénovation complète du chœur.

Vu le montant des travaux, 81 203 € HT, les autres parties de la nef seront réalisées en 2014 et 2015.

Nous avons bénéficié d'une subvention de l'Etat à hauteur de 16 240 € et du Conseil Général pour la même somme.

Tous ces travaux ont été réalisés par des artisans locaux.

Voirie communale



Entretien

Après proposition de la Commission, le Conseil Municipal a décidé de réaliser des travaux d'entretien :

- Route des Landes entre le croisement avec la route de la lainerie et celui du RD32. Les travaux effectués : Scarification de la route, apport de 200 Fgs de pierre 0/60 au m². Le tout compacté et recouvert d'un enduit tri-couche pour un montant de 29 788 € TTC.



- Route de la Valinière, partie mitoyenne avec Écommoy. Les travaux réalisés : Purges plus enrobé sur toute la chaussée. Participation pour moitié de la commune de Saint-Ouen. Suite à la pluviométrie importante de l'hiver dernier, la Commission Aménagement Rurale a constaté l'ensablement anormalement de fossés à différents endroits ainsi que des problèmes d'écoulement d'eau à plusieurs traversées de route.

Le Conseil Municipal a décidé de refaire les traversées de route, route de la Barre au Calvaire, route de la Ruauté au niveau du chemin de l'hopiteau et chemin de la ménardière au niveau du n° 3. coût des travaux : 3068 € TTC.

Le curage des fossés s'est fait ponctuellement route de la Ruauté, route de la Valinière, route du Chardonneret et chemin de l'hopiteau.

- Chemin d'Étré, les fossés ont été reprofilés ainsi que l'arrosement de la bande du milieu sur toute la longueur du chemin.

Emplacement réservé n° 8 au plan d'occupation des suites aux constructions côté nord, route de la chanvrerie, la commune a décidée d'acquérir la bande de terrain prévu au P.O.S. entre les terrains constructibles et les terrains agricoles pour réaliser un fossé permettant l'écoulement des eaux pluviales des constructions.

Fleurissement 2013

Début août, visite de notre commune par le jury pour notation des maisons "Bourg et Campagne" une cinquantaine retenue. Nous observons une diminution des fleurs, les aménagements sont différents, arbustes, végétaux et déco genre rocaille, le jury s'adapte à ce nouveau style. Il retient aussi l'entretien de l'ensemble pour le classement.

Merci à vous tous, ce qui permet d'avoir un village agréable.

Merci aux membres du jury composé par les amis de Laigné-en-Belin, Requeil et Yvré-le-Polin.

Merci aussi à Claude Livet et M. Renard pour avoir véhiculé les membres du jury avec leurs attelages. Et en cette fin de mandat, mes remerciements vont à la commission fleurissement pour tout le travail effectué au cours de celui-ci.



Syndicat Intercommunal du Bassin du Rhonne

Suite à la décision de l'Etat de ne plus fournir de technicien pour accompagner le syndicat dans les travaux d'entretien et de restauration, les membres du comité syndical ont décidé de mettre en place une convention entre

le Bassin du Rhonne et le Bassin de l'Orne Champenoise sur l'emploi d'un technicien de rivière. L'embauche du technicien a été réalisée à compter du 12 août 2013. Il s'agit de Magalie ESMOL.

Cimetière

2013 beaucoup de travaux.

Réalisation d'un carré militaire avec ossuaire, à la mémoire de tous les morts pour la France.

Mise en place d'un columbarium et son banc, un pupitre au jardin du souvenir suivant les voeux des défunt, leurs noms peuvent être mentionnés sur ce support.

Plan informatique réalisé avec repérage des allées et numérotions des tombes.

Après le transfert du dépôt de matériaux et nettoyage de la surface, ce qui a permis un agrandissement du cimetière d'environ 1 000 m², l'ensemble a été clos et un portail d'entrée a été installé, allée de la Houssaie.



Pour information, aucune inhumation n'aura lieu dans cette partie avant que le cimetière actuel ne soit complet.

Un merci particulier aux trois agriculteurs élus qui ont permis l'agencement, sans augmenter le budget prévu pour les travaux, et merci à la Commission Cimetière pour le travail effectué.



École Claire Fontaine

À la rentrée, nous avons accueilli 134 élèves répartis en 6 classes, encadrées par Mmes Évrard (PS-MS), Hanteville (MS-GS), Chenu (CP), Charpentier (CE1-CE2), Simon (CE2-CM1), Nivet (CM1-CM2 et direction) et Monsieur Coanatanoan qui remplace Madame Dadssi (CP le lundi, MS-GS le mardi, CE2-CM1 le jeudi et CM2 le vendredi)

Les projets se sont aussi mis en place : participation au concours d'affiches sur les droits de l'enfant, piscine.

Anaïs Aurioux, intervenante musique, assure l'enseignement de l'éducation musicale dans les classes de cycle 1 et de cycle 3 le lundi après-midi. Les enseignants de cycle 2 mettent en place un projet théâtre avec l'association TPA.

L'association de parents d'élèves offre, pour Noël, le conte musical africain "des histoires de la savane" conté par Amadou Sanfo, en accord avec le thème de la kermesse de cette année : l'Afrique.

Quelques dates à retenir :

- Carnaval, le 29 mars
- Marché aux plantes le 17 mai
- Fête de l'école, le 21 juin

Restaurant scolaire

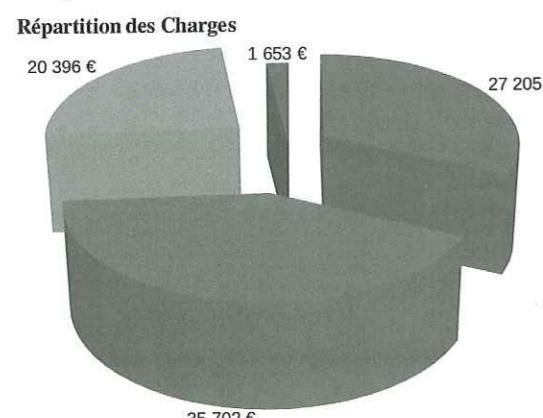
2013 a donc été l'année de la restructuration du Restaurant scolaire.

Comme vous pouvez le constater, l'aspect du bâtiment a été complètement rajeuni grâce à une isolation par l'extérieur qui, d'une part donne un aspect moderne et d'autre part, permet une économie d'énergie estimée à au moins 40 %.

Les enfants sont accueillis dans un espace spacieux, clair facilitant le travail des encadrants et améliorant le confort des rationnaires.

Enfin, la cuisine, entièrement repensée, est fonctionnelle offrant de meilleures conditions de travail et, surtout, respecte le principe de la marche en avant.

Cet investissement de 433 000 € TTC, certes lourd, permet d'envisager l'avenir avec sérénité.



Repas de Noël

Le Père Noël a de nouveau fait l'honneur de sa présence lors du repas de Noël organisé par la Municipalité pour tous les enfants scolarisés à l'École Claire Fontaine.

Une vingtaine de parents étaient présents pour aider, accompagner, encadrer et animer ce moment de convivialité, toujours autant apprécié par les enfants.

Pour cette fin d'année 2013, grâce à la bonne entente et la cohérence entre l'équipe enseignante, l'Amicale des Parents d'élèves et la Municipalité, les enfants ont pu participer à une journée complète autour de Noël. Spectacle de Noël le matin, visite du Père Noël à l'école et repas dans la foulée.

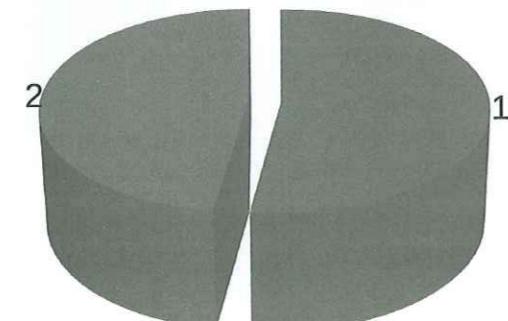
Une fois encore, je tiens très sincèrement remercier les parents présents, les enseignants, l'Amicale des parents d'élèves, ainsi que toute l'équipe du personnel municipal sans qui cette journée festive ne pourrait avoir lieu.



WJ, Maire
Adjoint



Répartition des Recettes



Inauguration Restaurant scolaire

Le 28 septembre dernier, en présence de Mme DEBATTE (Secrétaire Générale de la Préfecture), de MM. CHAUVEAU et LECONTE (respectivement Député et Suppléant), M. FRESLON (Vice-Président du Pays du Mans) et Mme BRINGUY (Vice-Président du Conseil Régional), M. Olivier PANNIER a inauguré le nouveau restaurant scolaire baptisé « Le P'TIT RÉGAL », nom proposé par les enfants de l'école.

Chaque élus a relevé dans son discours, la volonté municipale de proposer un restaurant scolaire respectant les nouvelles normes énergétiques, les approvisionnements en circuit court... tout en oeuvrant et en étant vigilant à la maîtrise des coûts de cette réhabilitation et nouvelle construction. M. CORVAISIER, architecte, a été félicité pour la qualité du projet et pour le suivi des travaux et des entreprises.

Enfin, chaque convive, parents, enfants, élus et autres ont pu apprécier la qualité du buffet proposé par le restaurant « L'Audonien ».

Merci à tous pour votre présence et félicitations à tous ceux qui ont travaillé, réfléchi et œuvré sur ce projet qui permet maintenant aux petits audoniens de manger dans un restaurant scolaire digne de ce nom.

Willy JOURDAIN
Maire Adjoint

St Ouen fête l'été

Pour sa quatrième édition, ST OUEN FÊTE L'ÉTÉ a dû s'adapter aux conditions climatiques orageuses. Bien heureusement, seul le temps était orageux ! En effet, cela n'a pas empêché la centaine de personnes présentes de pique-niquer à l'extérieur et de partager comme c'est l'habitude maintenant, repas, fous rire, et bonne humeur.

Comme l'année dernière, les enfants ont pu se divertir autour des jeux de l'Espace Familles et de la structure gonflable spécialement louée pour cette manifestation.

Après le repas, ce sont environ 250 personnes qui se sont réunis à l'Audonienne pour regarder le film d'animation « Les Croods ».

Je tiens à remercier le personnel municipal et les élus qui ont œuvré toute l'année pour vous proposer cette manifestation gratuite familiale qui rencontre chaque année un franc succès. Merci également aux jeunes du nouveau local jeune de la commune pour avoir organisé et mis en place tout le service du pot de l'amitié de début de soirée.

Willy JOURDAIN
Maire Adjoint



Bilan séjour autofinancé 2013

Un groupe de 7 jeunes, dont 6 jeunes de Saint Ouen et 1 d'Écommoy, est parti au Bugue, dans le département de la Dordogne, du 22 au 28 juillet 2013. Le groupe était encadré par 1 animateur permanent et 1 vacataire.

Sur place, camping et initiations en tout genre ont agréé le séjour : escalade, spéléologie, canoë, découverte de la gastronomie et de la région. Ces différentes découvertes leur ont permis de vivre des sensations fortes et de nouvelles expériences.

Après une année d'investissement, une vraie cohésion de groupe s'est créée et les jeunes ont pu profiter pleinement de leur séjour dans une ambiance conviviale et respectueuse les uns des autres.

En effet, ce groupe de jeunes s'est investi tout le long de l'année et pendant le séjour. Il est important de souligner que ce projet a été, en partie, autofinancé par les jeunes. Pour cela différentes actions d'autofinancement ont été effectuées :

- Marché du terroir en novembre 2012
- Salon du jeu en novembre 2012
- Marché de Noël d'Écommoy en décembre 2012
- Tournoi de foot en salle en février 2013
- Lavage auto en mai 2013
- Ventes de roses à la fête des mères en mai 2013
- Buvette fête de l'été à Saint Ouen en juillet 2013

Les actions ont permis de récoltés 1087,63 € et le projet a été soutenu par Innove jeunes (subvention versée par la CAF et la DDCS) à hauteur de 1250 €.



Calendrier des Fêtes 2014

JANVIER

- 4** Les Vœux du Maire
- 26** Galette, USSOB
- 31** Cinéma, Familles Rurales

FÉVRIER

- 1** Théâtre Art'ycule, Familles Rurales
- 8** Choucroute, USSOB
- 15** Loto, AFA
- 28** Cinéma, Familles Rurales

MARS

- 9** Thé dansant, Aînés ruraux
- 28** Cinéma, Familles Rurales
- 29** Carnaval, Amicale Laïque École

AVRIL

- 5** Repas Club, Vélo Club du Belinois
- 6** Loto, Aînés Ruraux
- 12** Théâtre, Familles Rurales
- 25** Cinéma, Familles Rurales

MAI

- 8** Tournoi de Foot, USSOB
- 11** Cérémonie du 8 mai, Commune
- 17** Marché aux Plantes, Amicale Laïque École

JUIN

- 21** Fête de l'école, École Claire Fontaine
- 27** Cinéma Plein Air

JUILLET

- 14** Bric à Brac, AFA

SEPTEMBRE

- 26** Cinéma, Familles Rurales

OCTOBRE

- 4** Repas Aînés, Aînés ruraux
- 25** Marmite sarthoise, AFA
- 31** Cinéma, Familles Rurales

NOVEMBRE

- Gouter Festif, CCAS
- 9** Cérémonie 11 novembre, Commune
- 22** Couscous, Chasseurs
- 28** Cinéma, Familles Rurales
- 29** Loto, Vélo Club du Belinois

DÉCEMBRE

- 5** Téléthon
- 12** Concours de Belotte, Aînés Ruraux
- 19** Cinéma, Familles Rurales

Calendrier des Fêtes 2014

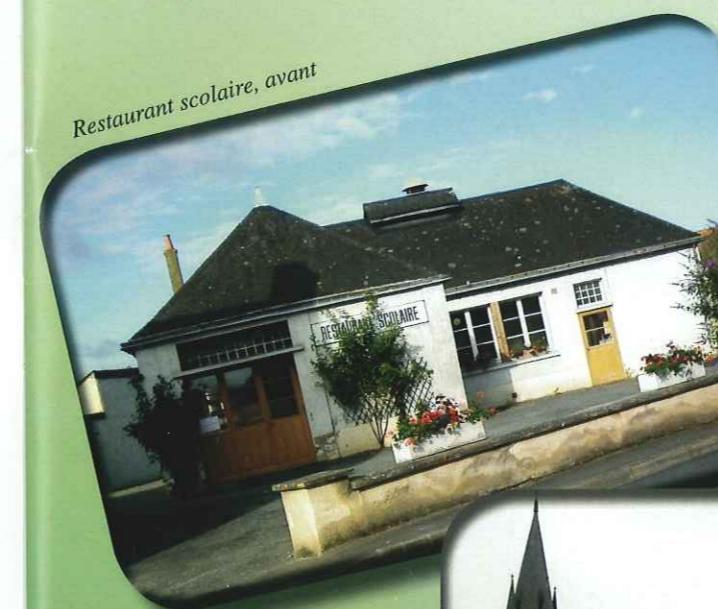
L'AUDONIENNE Capacité 230 Places	Résidents de Saint Ouen	Particuliers - Asso. Extérieurs à la commune	Associations Locales L'AUDONIENNE	Associations d'intérêt cantonal*	Pour usage commercial ou professionnel
Salle et Vestiaire	172 €	259 €	88 €	172 €	347 €
Journée supplémentaire	88 €	129 €	44 €	88 €	Non
Salle pour vin d'honneur	64 €	Non	Non	Non	Non
Cuisine	69 €	106 €	69 €	69 €	141 €
Couvert (par personne)	0,70 €	0,70 €	Gratuit	0,70 €	0,70 €
Caution	500 €	800 €	Non	500 €	800 €
Annexe Restaurant Scolaire (60 places)	Résidents de Saint Ouen	Particuliers - Asso. Extérieurs à la Commune	Associations Locales (Siège à Saint Ouen)	Associations d'intérêt Cantonal	Pour usage Commercial ou Professionnel
Salle annexe avec kitchenette	122 €	Non	61 €	Non	Non
Journée supplémentaire	61 €	Non	31 €	Non	Non
Salle pour vin d'honneur	Uniquement si l'Audonienne n'est pas disponible				
	64 €	Non	Non	Non	Non
Couvert par personne	0,70 €	Non	Gratuit	Non	Non
Caution	500 €	Non	Non	Non	Non

* Tarif « Associations d'intérêt cantonal » sous deux conditions :

- Le siège de l'association doit être situé dans le canton

- Au moins un membre de l'association doit résider dans la commune (justificatif à fournir par l'association)

NOTRE PATRIMOINE



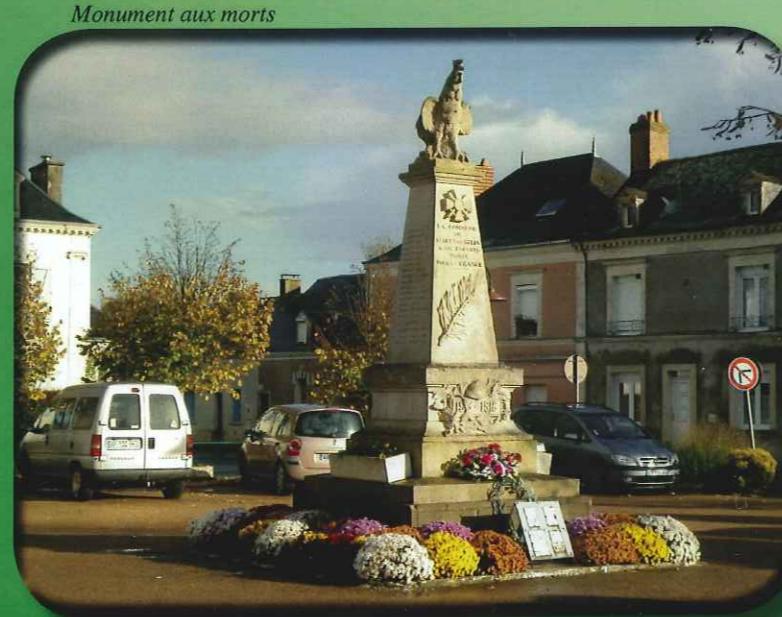
Restaurant scolaire, avant



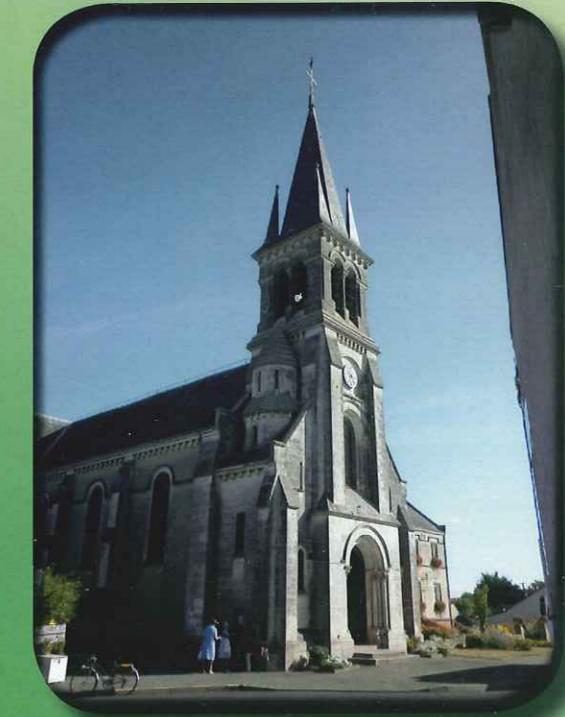
Restaurant scolaire, après



Restaurant scolaire
Arrière



Monument aux morts



Église

NOTRE PATRIMOINE

Mairie



École Maternelle



École Primaire



Entrée École



Terrain de Foot



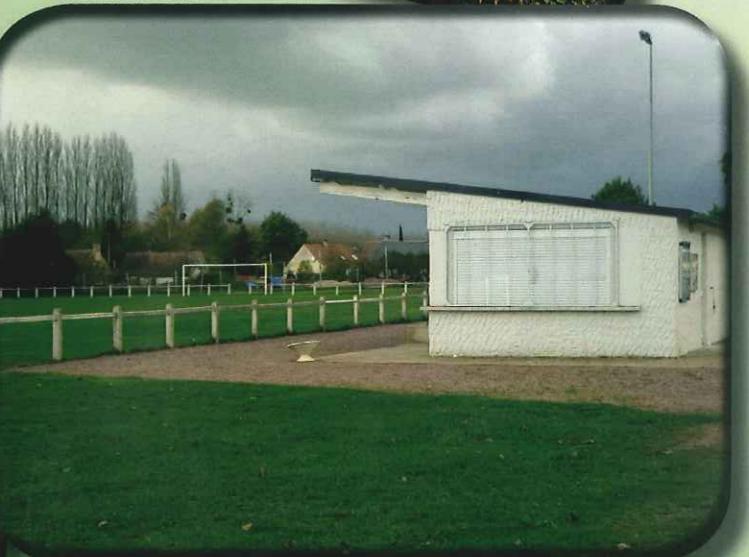
Local Jeune



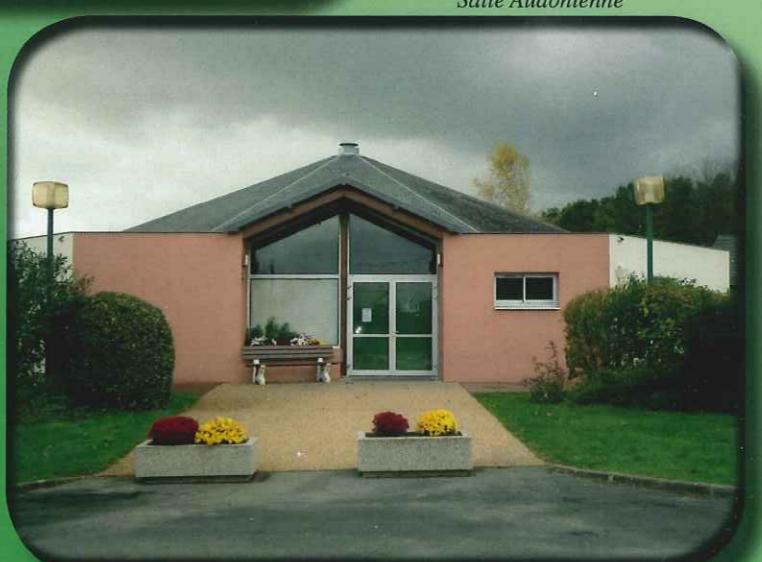
Terrain de Tennis



Terrain de Foot



Accueil Périscolaire



NOTRE PATRIMOINE

Étang de Claire-Fontaine



Sentier Communautaire



Sentier Communautaire



Chemin de l'hopital



Manoir de La Poissonnière



HAMELIN George (tué à l'ennemi le 28 Juillet 1918)

Georges HAMELIN est né à PARIS (3^e), le 5 Décembre 1896 de parents inconnus. Il va connaître la longue route des pupilles des hôpitaux de Paris et arriver en nourrice dans la Sarthe, où il sera « Pitau ».

On sait peu de choses sur lui, sauf : qu'il mesure 1m65, a les yeux bleus, le visage ovale, le front droit et une chevelure châtain. Il a son certificat d'étude. Il est aide de culture quand la guerre éclate. Il décide alors de s'engager par devancement d'appel (Article 33/ Loi du 21 Mars 1905) et ainsi choisir son arme : ce sera l'infanterie. Il arrive au corps le 8 Avril 1915 au 131^e RI d'ORLEANS, qui se bat en ARGONNE dans le secteur de la cote 263, à l'Est de BOUREUILLES. Sur le *Chemin des Dames*, il obtient pour son courage et son dévouement lors des combats du 16 au 22 Avril 1917 et du coup de main sur la bastion du CHOLERA, une citation avec la croix de guerre, une étoile d'argent et une de bronze, il n'est pas encore majeur.

Le 18 Août 1917, il passe au 344^e RI avec le matricule 262850.

SITUATION DU 344^e RI en JUILLET 1918

Le 28 juin 1918, la journée est calme et le 34^e quitte la 68^e DI pour aller relever deux bataillons de tirailleurs sénégalais dans le secteur de l'Argonne. Il y reste jusqu'au 16 juillet, date à laquelle il se regroupe à AUZEVILLE-RARECOURT.

Les 17 et 18 juillet, la 68^e division fait mouvement pour rejoindre VILLIER EN ARGONNE où elle est placée en réserve au G.Q.G et administrée par la IV armée. Toute la division voyage en camions, sauf les éléments montés et le 344^e RI qui rejoignent à pied.

Le 19 Juillet, le PC de régiment est à SIVRY SUR ANTE, le 4^e Bat. à la ferme de *Failly* (BRAUX SAINT REMY), le 5^e Bat. à la ferme *Louchères* (SIVRY SUR ANTE) et le 6^e Bat. à la ferme *La Basse* (SIVRY SUR ANTE). Les formations sanitaires restent à CHATRICES.

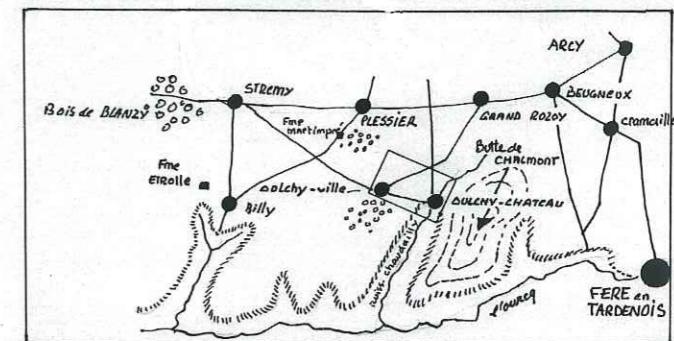
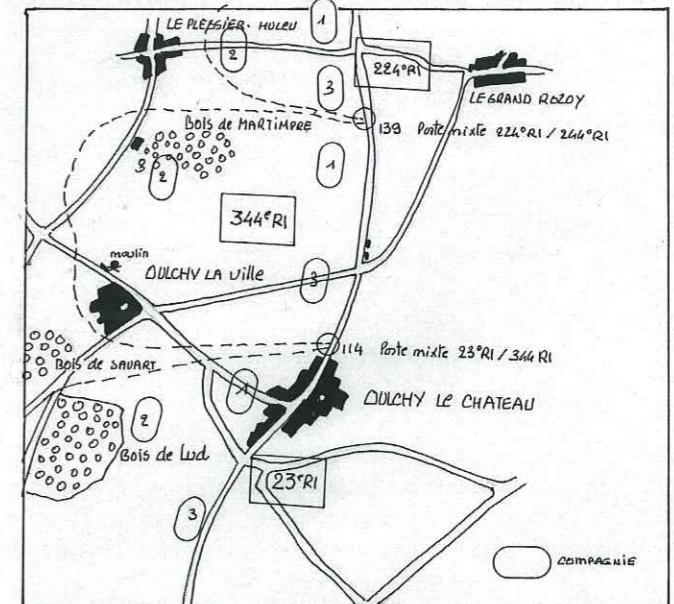
Du 21 au 23 Juillet, repos et re-complètement sur place. Du 24 au 26, mouvement de la division par chemin de fer vers la gare régulatrice de DANMARTIN. De là, à pied le 344^e RI rejoint ses cantonnements : Etat Major et 2 bataillons à BOURSONNE. Un bataillon à PLESSIS AU BOIS. Le 26 Juillet après midi, le régiment est transporté

par camions dans le secteur du bois de PRINGY, à la ferme d'*Edrolle* où il est mis à la disposition de la 5^e DI.

Ordre d'opération N°27 du XI CA : la 68^e DI doit relever la 5^e DI, mouvement dans la journée du 27. Le 344^e RI est mis à la disposition de la 5^e DI et il relève dans la nuit le 5^e RI et 2 bataillons du 74^e RI, dans le secteur d'*OULCHY LA VILLE* au Bois de *La Baillette*.

Le 28 Juillet, la 10^e Armée a arrêté l'ennemi sur l'*Ourcq* et le 344^e RI, sous les ordres du général commandant la 5^e DI, devra attaquer à 7h30, avec pour objectif le ruisseau qui passe sous les Cotes 122 et 116, pour couvrir la gauche de la 41^e DI, qui doit emporter les positions de *La Butte de Chalmont*. La limite entre La 41^e DI et la 5^e DI est matérialisée par la route OULCHY LE CHATEAU/ BEUGNEUX. Le Bataillon Sud de 344^e RI aura pour objectif d'attaquer la croupe et les ouvrages de la cote 136. En Liaison au Nord, par le Bataillon Nord qui occupe le petit bois, 200m au Sud Est de la cote 139, il est en liaison au Sud à la cote 123 avec le 23^e RI de la 4^e DI. L'attaque sera déclenchée à 16h après une violente préparation d'artillerie sur les troupes et les ouvrages de 136, le bois *Monceau*, le carrefour 123, les remblais de chemin de fer entre 3379 et 3084 et la station Sud du GRAND ROZOY.

A 16h15, le ruisseau est atteint, le 344^e RI poursuit son avancée en direction générale de CRAMAILLE.



Les allemands résistent âprement en mitraillant et bombardant les pentes.

Georges HAMELIN sera tué par un éclat d'obus pendant cette progression devant la gare du GRAND ROZOY.

Le soir même le 344^e RI, qui tient à lui seul tout le front de la 5^e DI, sera relevé par la 34^e DIW britannique.

Le corps de Georges HAMELIN sera ramené à SAINT OUEN par les soins de sa famille d'accueil. L'acte de décès sera retranscrit à la mairie du 1^e arrondissement de Paris, le 24 Mai 1919.

CARTEREAU Auguste Clément Joseph (Mort des gaz le 11 Août 1918)

Auguste, Clément, Joseph CARTEREAU est né le 2 Janvier 1897 à SAINT OUEN. Il est le fils de Auguste Louis CARTEREAU, 27 ans et de Marie Adélaïde GUIMIER, 25 ans, agriculteurs à Chambron. Il est l'aîné de trois garçons : Auguste (1897), Joseph (1900) et Raymond (1910). Auguste est un bon élève, il obtient son certificat d'études primaires en bonne place. Étant l'aîné, il est appelé à seconder son père sur la ferme. C'est un solide garçon mesurant 1m70, blond aux yeux bleus, le visage large, le nez convexe.

De la classe 1917, il est recensé au Mans sous le N° 1073. Afin de pouvoir choisir son arme, il s'engage par devancement d'appel (Article 33 / Loi 21 Mars 1905) et opte pour « La Coloniale ».

Le 8 Janvier 1916, il arrive au 21^e RIC (Régiment d'infanterie coloniale) comme soldat de 2^e classe avec le matricule 11645. Le 9 Septembre 1916, il passe au 3^e RIC. Le 17 Mars 1917 il arrive au 24^e RIC. Le 1^e Juillet 1918, avec sa majorité, il est nommé caporal et décoré de la croix de guerre.

SITUATION DU 24^e RIC en JUILLET/AOÛT 1918.

Le 23 Juillet, la 2^e Division d'infanterie coloniale (DIC) attaque les allemands au Sud de la VESLE. Le Bataillon d'Auguste CARTEREAU, le 2^e, commandé par la commandant DERENDINGER, occupe l'extrême droite du dispositif et monte à l'assaut des tranchées allemandes en face de VRIGNY. Il y prend pied mais doit se replier, la gauche de l'attaque ne suivant pas. Les objectifs ne sont que partiellement atteints.

Le 25 Juillet, très dure contre-attaque d'une division allemande entière contre le régiment entre la cote 240 et VRIGNY.

Le Bataillon DERENDINGER l'arrête et la fixe. A ce moment l'attaque repart à gauche et la cote 240 est reprise par les allemands, qui cherchent à s'infiltrer entre le 24^e RIC et le 43^e RIC.

Au soir, le 2^e Bat. avec des éléments du 23^e RIC et le Bataillon GAILLARD rétablissent la liaison avec le 43^e RIC et en contre-attaquant réussissent à reprendre la plus grande partie du terrain perdu. L'ennemi déclenche alors un terrible bombardement



de tous calibres, explosifs et toxiques : 2 officiers et 52 hommes sont tués, sur 50 hommes blessés, 49 appartiennent au 2^e Bat.

Du 26 au 28 Juillet, bombardements et tirs de harcèlement jour et nuit, avec une moyenne de 10 victimes par jour au 24^e RIC.

28 Juillet, une attaque de la 2^e compagnie sur les ouvrages de la cote 240 est repoussée par un très violent tir de barrage sur la première ligne. Au centre de résistance de VRIGNY, la relève du 2^e Bat par le 3^e Bat (Cdt. RAULET) a lieu la nuit même dans les pires conditions. C'est un enfer d'explosifs, de gaz de combat et de fumigènes. Les obus à gaz représentent 80% des projectiles. Une première rafale d'explosifs, mélangés avec des gaz suffocants (chloropicrine et phosgène) qui passent à travers les filtres de l'appareil ARS et entraînent des vomissements, interdisant le port du masque. Des fumigènes très épais empêchent de s'orienter. Une seconde rafale composée d'explosifs et d'obus à gaz vésicants (ypérite, dichlorure de Phénylarsine) qui traversent les vêtements et se fixent sur le cuir des brélages, cartouchières et autres ceinturons et dont l'effet se fait sentir plusieurs heures après. En arrivant sur leur position de soutien de PARGNY, il manque six hommes et il y a 26 gazés dont 7 très intoxiqués et brûlés. Auguste CARTEREAU est de ceux là.

Les premiers soins sont donnés sur place au plus près de la ligne de front, les gazés ne devant

pas marcher ; puis ils sont transportés aux cantonnements de réserve. Mais le 30, 31 Juillet et 1^{er} Août, les cantonnements du 2^e Bataillon sont la cible de bombardements explosifs et chimiques épouvantables... 43 blessés et 7 intoxiqués de plus !

Le 2 Août, Auguste CARTEREAU est transporté à l'hôpital complémentaire n° 34 à TROYES où sur son lit d'agonie, on lui remet la médaille militaire. Les gaz ont fait leurs effets, des brûlures sur tout le corps, les poumons plein d'eau, un sang épais qui perd sa fluidité, il mourra le 11 Août 1918 après d'affreuses souffrances.

Les témoins sont le caporal QUANTIN, 46 ans et le 2^e Classe SAXE, 28 ans, tout les deux infirmiers militaires à l'H.C.34. L'acte sera transcrit à SAINT OUEN le 4 décembre 1918

VILANONS Alexis Auguste Henri (mort de ses blessures, le 21 octobre 1918)

Alexis, Auguste, Henri, VILANONS est né à SAINT OUEN, le 12 janvier 1889. Il est le fils de Joseph VILANONS, 33 ans et de Henriette METIVIER, 33 ans, agriculteurs à l'Epine. Alexis est le quatrième et petit dernier : Joséphine 1880, Jean-Baptiste 1886, Eugénie 1887 et Alexis, 1889. Joseph VILANONS, son père, est un « Pitau » sur lequel le sort s'acharne. Sa femme Henriette meurt en 1891, le laissant seul avec les enfants. Alexis a à peine 2 ans. Joseph va se remarier avec Clémence ARCHENAULT.

Alexis va à l'école communale, il obtient le certificat d'étude. Puis son père le place comme apprenti bourrelier au bourg. C'est un grand

garçon, 1,66m, un peu voûté, aux cheveux noirs, au visage ovale avec des yeux marron. Il passe son conseil de révision au Mans où il est classé service auxiliaire à cause d'une légère scoliose.

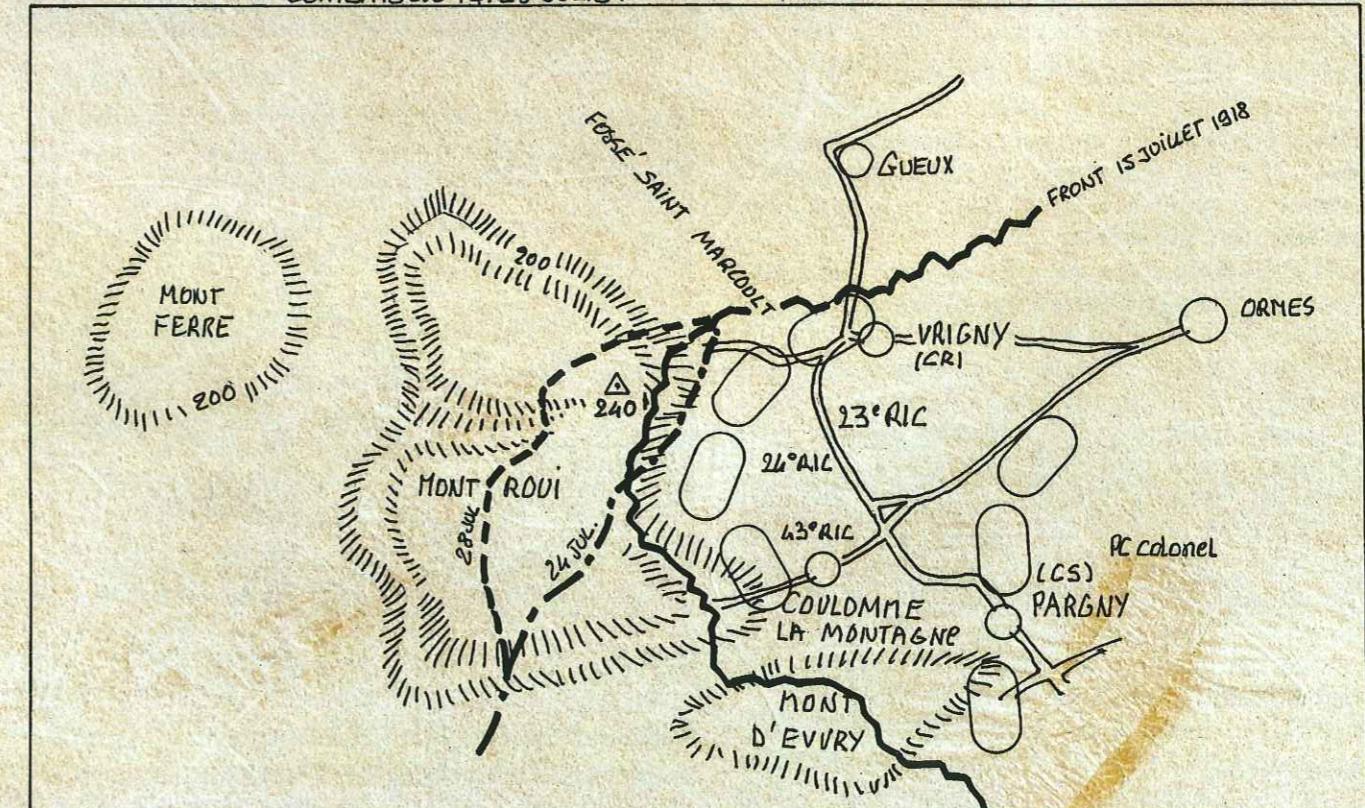
Quand il se marie le 12 juin 1909 avec Fernande BACHET, ménagère, il n'est pas majeur, mais le temps presse. Le couple s'installe à *La Houssaie*. C'est là que va naître la petite Berthe, le 6 novembre 1909.

Il fait jouer sa position de soutien de famille, mais le 5 octobre 1910, il est appelé au service au 117^e RI du Mans, qu'il effectue comme soldat de 2^e classe, affecté comme bourrelier à la compagnie hors rang (CHR). Quand sa sœur épouse Frédéric GARCON en 1911, Alexis a une permission pour être témoin lors de la reconnaissance du petit Fernand, à l'occasion de leur mariage. Il est rendu à la disponibilité le 25 septembre 1912, avec un certificat de bonne conduite.

Quand la guerre éclate, il est mobilisé le 1^{er} août 1914 dans l'auxiliaire au 117^e RI, mais le 30 octobre, la commission de réforme le classe : service armé. Le 12 août 1915, il est affecté au 67^e RI alors stationné en Champagne pour se remettre des durs combats des Eparges. Mais Alexis n'y reste qu'un mois, il est transféré à la CHR (Compagnie Hors Rang) du 82^e RI en Argonne, le 8 septembre 1915. Là, il participe aux combats des MEURISSONS, du ravin de *La Fille Morte*, du Four de Paris. En décembre 1916, il est à Verdun dans le secteur de DOUAUMONT, puis de Janvier à Mai 1917 au *Chemin des Dames* où le régiment est agité par des mouvements de mutinerie, impliquant des condamnations et des mutations.

Alexis est muté le 4 août 1917 au 35^e RI.. C'est

COMBATS du 15/28 JUILLET 1918.



une sanction, car le régiment « As de Trèfle », remonte à VERDUN dans les durs secteurs du MORT-HOMME et de DOUAUMONT. Alexis fait tout pour sortir de là, c'est « une mauvaise tête », il quitte le 35^e pour un régiment de réserve, supposé être plus tranquille et arrive le 17 septembre 1917 au dépôt du 371^e RI à Belfort. Le 22 septembre des bruits de départ circulent pour un repos au camp de la VALBONNE, loin du front, près de Lyon. Embarquement dans les trains le 1er octobre et direction le Sud... Lyon est dépassée, arrivée à Toulon le 5 octobre et embarquement le 7 sur un paquebot accompagné d'un escorte et d'un contre-torpilleur. Le 13 octobre Alexis, complètement démoralisé débarque à SALONIQUE.

SITUATION DU 371^e RI en OCTOBRE 1918.

Le 371^e RI appartient à la 5^e DI commandée, depuis le 5 mars 1918, par le Général Léon GÈNIN, fait partie de l'Armée Française d'Orient (AFO) commandée par le Général HENRYS. L'AFO est constituée de 5 Divisions (plus une division italienne rattachée) et d'une brigade de cavalerie. Elle occupe la gauche du dispositif allié dans le secteur de MONASTIR, dans le Sud de la SERBIE depuis mars 1917. Elle fait partie des armées alliées d'Orient, dont le commandant en chef est le Général GUILLAUMAT. Une grande offensive des alliés est en préparation, mais à la suite de l'attaque Allemande sur le *Chemin des Dames* de juin 1918, le Général GUILLAUMAT est rappelé en France pour devenir le gouverneur militaire de Paris. Il est remplacé par le Général FRANCHET D'ESPEREY, ancien commandant du groupement d'armées du Nord sur le front français, qui reprend à son compte la grande offensive contre les forces germano-bulgares.

Après une préparation d'artillerie de 24 h sur toute la ligne de front, l'attaque est lancée le 15 septembre à 5h30. Le temps est brumeux et le vent violent. L'armée HENRYS attaque la droite de la XI armée germano-bulgare et tente de la repousser sur la frontière albanaise.

Le 21 septembre, la XI Armée est contrainte d'évacuer PRILEP pour ne pas être encerclée par les Serbes à l'Est et les Français à l'Ouest. Le 23, les français entrent dans la ville. Il faut aller vite pour couper la liaison entre la XI Armée allemande et l'armée bulgare. La brigade de cavalerie d'Afrique, regroupant 3000 cavaliers, coupe à travers les massifs montagneux pour atteindre USKUB sur les arrières de l'ennemi. Après un raid fabuleux de 4 jours et 4 nuits, sans support et sans ravitaillement, à travers le massif de la *Jakoupitz-Planina*, le 4^e régiment de chasseurs d'Afrique et les spahis marocains prennent USKUB, la fortifient et verrouillent la vallée du *Vardar*.

Les Bulgares demandent l'armistice, il est signé le 29 septembre à SALONIQUE. Alexis VILANONS a suivi tant bien que mal la 27^e compagnie du 371^e RI

tout au long de l'offensive, mais il n'en peut plus. Il est arrivé à SALONIQUE au Camp SEITERLICH (ZEITENLIK) en octobre 1915. Les conditions de vie dans les marécages du *Vardar* et du *Galiko* sont épouvantables. Les campements insalubres, l'eau douteuse et les moustiques voraces déclenchent en 1916, une épidémie paludéenne sans précédent. Fin 1916, on compte 31 219 hospitalisations, 630 morts et 16866 rapatriements.

Alexis VILANONS, ramasse le « palu » comme 60.000 autres, et malgré la quinine en pilule ou en injection, la moustiquaire, il traîne la maladie avec lui d'accès de fièvre en accès de fièvre, avec des rémissions pendant l'hiver. En septembre 1918, avec les fatigues endurées pendant l'offensive, la nourriture en conserve depuis deux ans, le manque de courrier, Alexis est secoué par une crise plus violente que les autres. Le 29 c'est l'armistice sur tout le front d'Orient, les énergies se relâchent et Alexis est pris en charge par l'ambulance de la colonne mobile « 23 » qui le conduit à l'hôpital temporaire d'OCHRIDIA au bord du lac. C'est là, qu'Alexis VILANONS va expirer de la malaria, le 21 Octobre 1918 à 18h.

Les témoins sont Louis DOLBEAU (31 ans) et Henri BETTINI (25 ans) de la 15^e section d'infirmiers militaires.

Son acte de décès a été transcrit à SAINT OUEN le 10 juillet 1919.

VERECCHIA Louis

Louis VERECCHIA est bien sur le monument, mais nous n'en avons trouvé aucune trace, ni à l'Etat civil communal, ni dans les registres matricules des archives départementales, ni aux archives militaires de Vincennes, ni aux registres des sépultures nationales... il restera le soldat inconnu de notre recherche.



Remerciement à la famille Cartereau pour le prêt des photographies d'Auguste Cartereau.

Jean Claude Desprez

USSOB

La parution du bulletin communal nous donne l'occasion de communiquer avec l'ensemble des habitants de nos villages en leur présentant notre association. Environ 70 licenciés dont 30 jeunes composent l'effectif de l'USSOB.

Programme d'une semaine

Lundi soir	entraînement 15-18 ans
Mardi soir	entraînement séniors
Mercredi après-midi	entraînement écoles de foot
Jeudi soir	entraînement séniors
Samedi matin et après-midi	match des jeunes
Dimanche après-midi	match séniors

L'école de foot

Delphine Couléard est à la charge de l'école de foot avec romain Galbrun l'éducateur sportif.

Avec un effectif peu élevé, les jeunes sont en entente avec le club de Coulongé afin de former une équipe complète le samedi lors des matchs.

Les jeunes qui sont intéressés peuvent venir le mercredi après-midi s'entraîner avant de prendre une licence.



Point sur la saison

Équipe A : Dirigée par David Gangneux, son objectif de la saison est le milieu de tableau. L'équipe A a pris un bon départ en championnat (4^e de 2^e division)

Équipe B : Responsable Philippe Charpentier et Christian Landais, l'équipe B se fait plaisir à jouer le dimanche tout en ayant des résultats.

Supporters Tango

Le club de supporters a de nouveau signé pour une nouvelle année footballistique.

Tout comme le club de foot, les supporters ont élu un nouveau bureau pour redynamiser tout l'ensemble dont font partie Pascal Couleard, Delphine Couleard, Stéphane Tranchard, Jérémie Landais et Mégane Tranchard en tant que présidente.

Depuis sa création le club a fait différentes manifestations et espère continuer cette année, avec déjà au programme une soirée tartiflette en janvier pour regrouper tout le monde durant la trêve.



Les dirigeants

Suite à l'arrêt de Didier Loiseau que je tiens à remercier pour ses 15 années au poste de président de l'Union Sportive, David Fournier a été élu pour prendre la relève.

Merci à notre arbitre officiel Philippe André ainsi qu'à nos bénévoles qui se charge de tenir la buvette, faire de l'arbitrage, participer aux différentes activités du club.

J'invite toutes personnes désirants s'investir dans le club à nous rejoindre, elles seront les bienvenues.

Merci aux artisans, commerçants, sponsors qui nous soutiennent aux travers de nos activités (calendriers, set de table pour la choucroute, panneaux publicitaires ou en offrants des jeux de maillots, survêtements pour nos équipes).

Je tiens à remercier les deux mairies pour leur participation à l'embauche de Romain Galbrun, ainsi que l'entretien des complexes, ceci nous permet d'accueillir les joueurs dans de bonnes conditions.

Je remercie tous les parents qui s'investissent dans la vie du club, notamment le samedi lors des déplacements de match.

Composition du bureau

Président :	David Fournier
Vice-président :	Patrick Foucher
Secrétaire :	Virginie Coulon
Secrétaire adjoint :	Christian Landais
Trésorier :	Jean-Baptiste Bertrand
Trésorier adjoint :	Cyril Loiseau
Membre :	Didier Loiseau, Emmanuel Loiseau, Cyril Foucher, Lionel Prunier, Gilbert Galbrun, Delphine Couléard, Pascal Couléard, Auriol, Emmanuel Launay, Mickaël Dellier.

Dates à retenir

Choucroute le 8 février 2014

Tournoi interquartier le 8 mai 2014

L'USSOB vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2014.

Nous voulons vraiment aider et supporter les Tangos grands et petits durant toute la saison, nous voulons faire vivre le club, pour cela nous espérons que vous serez avec nous en vous mettant dans l'association, en participant à nos manifestations ou en achetant un maillot de supporters.

Un club meurt lorsqu'il n'a plus de supporters, l'USSOB est immortel !

Allez les Tangos !

YERT-72

Yamaha Endurance Racing Team

L'année 2013 aura été pour notre team une plaque tournante pour nous.

En effet, deux motos engagées en championnat d'endurance. Une compétition commencée à Alcarras en Espagne sous des pluies diluvienues jusqu'à notre dernière course au circuit de Carole à Paris.

Cette saison nous a permis de valider et d'officialiser un team encore jeune d'organisation et ceci malgré des problèmes de finances.

Dix nouvelles personnes sont venues grossir les rangs du Yert afin d'occuper les différents postes nécessaires à nos déplacements.

Chacune de ces courses a pu être finis en nous plaçant parfois parmi les meilleurs.

Mais le Yert-72 a aussi permis à de jeunes motards de connaître les joies de la piste lors de nos roulages d'entraînements et même de rejoindre notre structure.

Ping Audonien

Le Ping Audonien vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Pour la saison 2012/2013 nous avons totalisé une quinzaine de licenciés. La saison 2013/2014 semble sur la même lignée, nous comptons aujourd'hui 15 licenciés, avec toutefois une nouveauté car nous accueillons 3 benjamins qu'il faut encadrer 1 heure par semaine.

La saison dernière nous avons fait l'acquisition d'une nouvelle table, nous avons donc maintenant à notre disposition 4 tables neuves (ou récentes) et deux tables « un peu plus âgées ».

Amicale Laïque

Notre association est composée des instituteurs de l'école et de parents d'élèves. Nous proposons aux petits audoniens et petites audoniennes des activités extrascolaires et récréatives (spectacle d'animation et de Noël, sorties pédagogiques et de fin d'année, achat de livres et de matériel informatique...) grâce aux bénéfices récoltés lors des différentes manifestations organisées durant l'année scolaire (vente de brioches, soirée carnaval, marché aux plantes, fête de l'école...) Soyez les bienvenus lors de nos prochaines réunions.

Bureau 2013-2014

Président: Franck CADIX, secrétaire: Natacha JOUSSE, secrétaire adjointe: Laëtitia CABEAU, trésorier: Emmanuel DUPRÉ, vice-trésorier: Kathy JOURDAIN.

Membres: les enseignants de l'école, Yoann CAILLIAU, Gwenola CHAPELAINE, Magali CHEVALLIER, Magali et Mikaël GRU, Céline HUBERT, Sophie LUCAS,



Nous serons de nouveau sur le championnat d'endurance 2014 avec quelques nouveautés.

Enfin un grand merci à tous ceux qui nous suivent depuis 2012 via notre page Facebook, merci à tous nos partenaires ainsi qu'à la commune de St Ouen en Belin pour sa contribution.

Des cartes de membres sont disponibles pour la nouvelle année, celles-ci nous permettent de financer une partie de notre saison.

Pour tous renseignements : Sylvain Becquard 06 80 27 02 79.

Sylvain Becquard, Président Yert-72
Team manager Yert-72.

Je profite d'ailleurs de ces quelques lignes pour remercier tous nos partenaires et soutiens, dont la Mairie de St Ouen en Belin.

Enfin, nous sommes toujours à la disposition de toute personne qui souhaiterait se lancer dans cette discipline ou simplement se renseigner ou faire un essai.

Pour cela vous pouvez nous joindre au 02 43 87 48 31 ou par mail à team.pka@gmail.com

Dominique PRIOUL,
Président de l'Association PKA



Prioul Karting Association

En cette nouvelle année qui commence, je vous adresse tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2014, à vous et vos proches.

Pour ce qui concerne notre activité, 2013 aura été une année particulière. En premier lieu car notre fille Anaïs a été absente pendant la moitié de la saison. Malgré cela, elle a souvent été parmi les plus rapides des compétitions auxquelles elle a participé, terminant régulièrement seconde ou troisième lors des pré-finales, sans toutefois réussir la même performance lors de finales. Ce sera le but recherché la saison prochaine.

En 2013, 4 autres pilotes ont couru sous les couleurs de notre association, eux aussi étaient fréquemment aux avant-postes. Ainsi l'un d'eux a terminé 5^e sur 54 du Défi France 2013 au Mans, l'équivalent du Championnat de France pour notre catégorie, et un second est monté sur la 2^e marche du podium du Défi Sud 2013, qui se déroulait à Lavelanet, dans l'Ariège.

Pour 2014, deux pilotes nous ont déjà fait part de leur intention de courir avec nous en challenge Minarelli, et nous avons en parallèle de nouveaux projets, soit dans l'endurance, soit dans une autre catégorie. Mais pour que tout cela se concrétise, il nous faudra d'abord trouver des partenaires, c'est un des autres aspects de la compétition en karting, et non des moindres.

Vélo club belinois

Quelle année, cette année 2013 pour le cyclisme à St Ouen en Belin. En Effet un nouveau club de VTT a vu le jour ! Le Vélo Club Belinois ou l'acronyme VCB. Ce club qui est reconnu aussi comme école de VTT est tout fraîchement affilié au Comité Régional des Pays de la Loire et ainsi donc à la Fédération Française de Cyclisme FFC et compte désormais parmi ses rangs 28 jeunes de 7 à 16 ans. Ces jeunes pilotes sont encadrés par 3 audoniens bénévoles Cyril Courtadon, Franck Haton et Samuel Radigue. Se rajoutent en fonction de leurs présences quelques parents accompagnateurs.

Cette école de VTT a pour objectif principal de guider, d'entraîner et de conseiller tous ces jeunes pilotes, garçons et filles des catégories poussins à cadets à s'exercer aux différentes activités du VTT telles que le trial / maniabilité ou descente ou orientation ou enfin XC cross-country en vue des futures compétitions. Ces compétitions se déroulent à plusieurs niveaux. D'abord le niveau départemental (les Kid's), puis le niveau régional (TRJV) et enfin pour les meilleurs pilotes le niveau National. Afin d'atteindre ces objectifs, les entraînements ont commencé depuis le début du mois de septembre, ils ont lieu chaque samedi au niveau du stade de 14h à 17 h. Les jeunes pilotes y progressent en fonction de leurs niveaux, mais surtout y prennent beaucoup de plaisir.

Au niveau compétition, nous pouvons déjà annoncer que le VCB organisera 2 manifestations, l'une courant mars 2014 et l'autre courant septembre 2014.

N'oublions pas aussi qu'en 2013 le VCB organisa une belle compétition le 23 mars de trial maniabilité, ce fut un réel succès pour le club et la commune de St Ouen en Belin.

Enfin l'année s'est conclue par l'assemblée générale début novembre, où le bureau réélu dans ses fonctions a pu présenter son premier bilan moral et financier. Nous tenons à remercier tous les partenaires qui ont cru au projet et ont permis la création de ce club grâce à leurs soutiens financiers. Ces partenaires sont visibles sur le site internet du club. Il a pu aussi être présenté la maquette des maillots et des tenues du club VCB qui ont ravi jeunes pilotes et parents. Les bénéfices du premier Loto VCB qui a eu lieu fin novembre ont permis de prendre en partie la charge financière des maillots.

Le VCB est heureux de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2014.

Sportivement, le bureau du VCB
Contact: veloclubbelinois@voila.fr
Site internet: <http://veloclubbelinois.asso-web.com>

Sandrine MARCHAND, Sandrine PASQUIER, Catherine PEREIRA, Virginie PERROTTE, Frédéric SIMON, Annaïk TERRIEN, Stéphane THEVENOT.

Dates 2014 à retenir:

Carnaval: samedi 29 mars Marché aux plantes: samedi 17 mai
Fête de l'école: samedi 21 juin Vente de brioches: décembre
Spectacle de Noël: décembre

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2014.



ASAEC

Une belle et grande année 2013 pour l'ASAEC avec nos concours du 29 et 30 juin et le championnat de France des cavaliers King Charles le week-end du 24 août.

Ces manifestations furent encore des réussites, des concours complets avec des participants de toute la France et même de Suisse, de Belgique et du Luxembourg pour 2014, 4 grandes dates à retenir :

Le championnat régional le 27 avril avec des concurrents de l'ouest de la France, réservé aux meilleures équipes maîtres chiens.

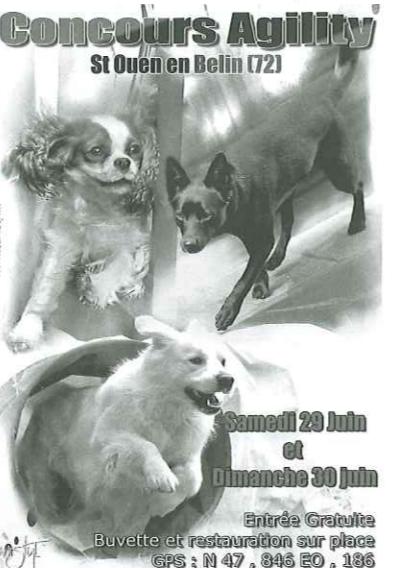
Le 31 mai et 1^{er} juin, nos 2 jours de concours traditionnels.

Le week-end du 16 août, le championnat de France des cavaliers king Charles pour la 3^e année consécutive à la demande du club de race et de la SCC, des participants de la France entière et de l'Europe.

Toutes ces manifestations sont gratuites pour les visiteurs.

Par ailleurs nous aurons encore le privilège d'avoir un photographe animalier professionnel à disposition aussi des visiteurs.

Le village de Saint Ouen en Belin commence donc à avoir une certaine renommée.



AFA (Animations Festivités Audoniennes)

Notre association a pour but d'organiser des manifestations afin d'animer, de dynamiser notre village.

Les bénéfices réalisés servent à acheter du matériel ou à participer à des projets dans le but d'améliorer la vie des habitants au sein de notre commune.

Notre association se compose de membres dynamiques et dévoués, qui n'hésitent pas à donner de leur temps afin d'organiser de belles manifestations.

Mais nos manifestations ne pourraient connaître un tel succès sans l'implication des Audoniens et des Audoniennes.

Alors MERCI à vous.

Composition de l'association:

M. M^{me} ALLARD J.-Jacques, M. BLORVILLE Arnaud, M. BÔNE Vincent, M^{me} CONSTANT Dominique, M. DAVOINE Dimitri, M^{me} METAYER Laure, M. M^{me} PASQUIER Laurent, M. PENARD Pascal, M^{me} PEROL Nathalie, M. PRUNIER Lionel, M. M^{me} RIOUS Adolphe, M^{me} ROBIN Katia, M. SIMON Loic, M. M^{me} TROUILLARD Patrick.

Projet des activités 2014

Loto	15 février
Bric à Brac	14 juillet
Marmite	25 octobre

D'autre part pour vos soirées repas, des tables bancs et chaises sont à votre disposition.

Tarifs des locations

Table d'intérieur et d'extérieur

table + 2 bancs ou 8 chaises 5 €

Pour les locations vous pouvez contacter M^{me} RIOUS Patricia au 02 43 47 31 77 ou M. PENARD Pascal au 02 43 87 75 89.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez contacter un des membres de l'association ou la mairie.

Tous nos voeux de bonheur pour cette nouvelle année.



L'Amicale des Chasseurs

Le sanglier présent sur notre territoire peut atteindre un poids de 150 kg pour le mâle voir plus, alors que la laie (femelle) dépasse rarement les 100 kg. Sa vue n'est pas perçante mais elle est compensée par une ouïe très fine et un odorat particulièrement développé.

Sa denture est caractérisée par quatre canines, deux sur la mâchoire inférieure que l'on appelle les défenses, et deux sur la mâchoire supérieure qui constituent une arme redoutable (les chiens en font souvent les frais). Le sanglier est excellent nageur, il passe beaucoup de temps à se souiller et à se frotter au tronc d'arbres pour se débarrasser des parasites lors de ses sorties nocturnes.

Le sanglier a impérativement besoin d'humidité et d'eau afin de pouvoir s'y souiller, la boue joue un rôle important car en se séchant, elle emprisonne bon nombre de parasites du poil (tiques, poux) dans une croûte de terre.

Quand celui-ci n'est pas dans sa souille, on le retrouve dans sa bauge, lieu où il demeure caché la journée, un abri qu'il aménage dans un endroit discret dans une végétation boisée épaisse et dense. C'est alors en fin de journée que le sanglier se met en quête de nourriture pouvant parcourir 6 à 8 km. Sachant que le domaine du sanglier peut atteindre 120 à 150 km².

Son régime alimentaire est celui de l'humain (omnivore) il s'alimente de fruits forestiers, domestique ainsi que de racines tubercules, céréales (maïs au stade laiteux) qu'il apprécie particulièrement mais, également de viande, lombrics, animaux morts et de jeunes faons.

Quant à sa reproduction, c'est généralement à la mi-novembre que débute le rut du sanglier après quatre mois de gestation, la laie creuse son nid, appelé chauchon afin d'y mettre bas. Pour les jeunes femelles la maturité à reproduire varie de 8 à 20 mois, cependant pour un poids minimum de 30 à 35 kg, dans des conditions optimales, mais aussi elles peuvent mettre bas à l'âge de 15 à 16 mois selon la température et l'alimentation.

Attention : un sanglier peut devenir dangereux lorsqu'il se sent menacé, se méfier particulièrement des femelles accompagnées de leurs petits (marcassins). Essayez de vous écarter de l'animal, s'il se dirige vers vous, examinez les possibilités de vous protéger. Évitez de le chasser avec un bâton. S'il rentre sur votre propriété enclos, il y est entré, il trouvera le moyen de sortir, mais seul.

Les agriculteurs de notre secteur ont parfois de bonne raison de se plaindre, avec des dégâts quelques fois considérables dans les prairies ou à la levée des parcelles de maïs fraîchement ensemencées, ou alors beaucoup plus tard, au stade laiteux du produit. Les indemnisations ne règlent pas le problème, bien souvent minorées par rapport au frais engagé ou à la perte de récolte, c'est avant tout un produit pour alimenter les animaux de la ferme ou alors vendu en grain, source de revenu.

Alors il est nécessaire que chacun fasse des efforts, ce n'est pas à l'agriculteur ou au détenteur du droit de chasse de protéger la culture en place, en effectuant des battues qui n'ont aucun intérêt mais aux propriétaires de massif forestier de contenir les animaux sur leurs territoires, en effectuant des aménagements adaptés de telle façon à ne plus retrouver de telle situation chaque année au printemps au moment des semis ou l'été au stade laiteux de la végétation.

Manger du sanglier, attention à la trichine

La trichine est une maladie qui n'affecte pas le sanglier, mais qui est dangereuse pour l'homme qui le mange, causée par un parasite intestinal se développant chez les rongeurs chassés par le sanglier. La trichine se transmet sous forme de milliers de larves enkystées, restant très longtemps dans les chairs de l'animal.

La prudence s'impose avant de consommer cette viande, la mettre 3 à 4 semaines s'impose avant de l'ingérer.

L'amicale des chasseurs vous souhaite de bonne fête de fin d'année, et une bonne année 2014.

Date à retenir Cal : le 22 novembre 2014

Constitution du bureau :

Président : Fournier Didier

Vice-président : Trouillard Pascal

Trésorier : Fouassier Frédéric

Trésorier adjoint : Davoine Dominique

Secrétaire : Launay Dominique

Secrétaire-adjoint : Busse Romain

Membres : Pousse Alain, Pichard Michel, Ragueneau Denis, Ragueneau Jean-Marie, Talmale Jonathan.



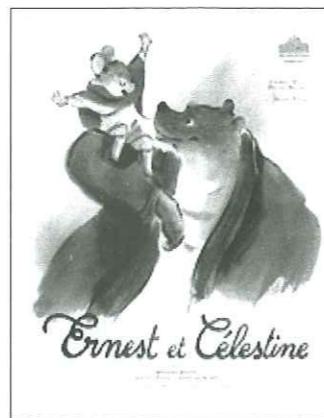
Familles Rurales

L'association Familles Rurales Saint Ouen/Saint Biez en Belin vous a proposé cette année des activités culturelles : théâtre et cinéma.

Théâtre : le 26 janvier la troupe Art'tycule nous a présentés « Ce soir ou jamais ». 94 spectateurs ont pu apprécier cette comédie donnée en première représentation à l'Audonienne.

En 2014 nous vous donnons rendez-vous pour la traditionnelle première de cette excellente troupe le 1^{er} février.

Cinéma : nous avons projeté 4 films en 2013, « Star 80 » en janvier, « Thérèse Desqueyroux » en avril et « De l'autre côté du périph » en mai. En février, avec la participation de l'Amicale de l'école, nous avons projeté, pour les



enfants des classes maternelles et préparatoires, le film « Ernest et Célestine ».

Nous n'avons pas pu vous présenter de film sur la fin de la saison car le choix des films en 35 mm est de plus en plus limité. Nous passerons au cinéma numérique au début 2014. Cet investissement pourra permettre de projeter des films très récents. Nous espérons vous retrouver nombreux grâce aux tarifs plus attractifs qu'auparavant.

Services à la Personne

Besoin d'aide !

Familles Rurales s'occupe de tout

N'attendez plus, contactez-nous !
02 43 39 34 36

► du lundi au vendredi de 9 h à 17 h sans interruption et le samedi de 9 h à 12 h

+ Notre service peut vous accueillir le samedi matin sur rendez-vous !

@ besoindaide.sap@orange.fr

Garde d'enfants



Ménage Repassage



Travaux de jardinage Bricolage



Aide au maintien à domicile*

des personnes âgées et / ou en situation d'handicap



70^e anniversaire
Familles Rurales

Devis gratuit sans engagement

- Bureaux décentralisés pour une écoute de proximité
- Intervention sur l'ensemble du département (y compris Le Mans et Couronne Mancelle)
- Evaluation individualisée des besoins
- Devis gratuit
- Intervention en mode Prestataire ou Mandataire
- Formalités administratives simplifiées
- Services agréés par l'Etat

- CESU préfinancés acceptés
- Réduction ou crédit d'impôt selon loi de finances et décrets en vigueur

Familles Rurales recrute

Familles Rurales Association de Soutien à Domicile

Vos missions :

- Ménage, repassage, entretien du linge
- Courses, préparation des repas
- Aide à la préparation des repas
- Aide à la toilette
- Aide au bain, aide au coucher... auprès des personnes âgées et / ou en situation d'handicap



* Certifiée QUALICERT conformément au référentiel Services aux particuliers -

Envoyer votre candidature
(Lettre de motivation + CV) à :

FAMILLES RURALES
Emmanuelle BOULIDARD et Sandrine VALLEE
Responsables de Secteur
3 rue du collège - 72220 ECOMMOY
Courriel : ecommoysad@wanadoo.fr

Club Astronomie

Notre club vous propose de découvrir les confins de l'Univers à travers l'observation d'astres célestes inaccessibles à nos yeux qui trônent au-dessus de nos têtes.

À l'œil nu, vous serez guidé pour reconnaître les constellations, découvrir leurs origines dans la mythologie grecque, repérer et nommer les étoiles principales et admirer la Voie Lactée. Avec des jumelles, vous partirez à la recherche de Jupiter, de Saturne ou de la Lune, de la galaxie d'Andromède, du double amas de Persée, de l'amas globulaire d'Hercule, des Pléiades et de bien d'autres merveilles stellaires. Avec des télescopes, vous admirerez la Lune et les planètes, vous traverserez l'espace et le temps pour contempler les objets célestes du ciel profond comme les Dentelles du Cygne, la majestueuse nébuleuse d'Orion ou l'anneau de la Lyre, les amas stellaires et bien au-delà de la Voie Lactée, à des millions d'années-lumière, d'autres galaxies.

Les membres du club se réunissent deux vendredis par mois à Saint Ouen en Belin, pour s'initier et se perfectionner à l'observation astronomique, préparer les séances d'observations et manipuler des télescopes. Par ailleurs, le club vous proposera régulièrement des conférences ou des documentaires accessibles à tous, qui aborderont les différentes théories sur la naissance de l'Univers, sa structure générale et son évolution, la théorie de la relativité, la vie et la mort des étoiles, la naissance de notre système solaire et bien d'autres sujets passionnnants.

Pour tout renseignement, rendez-vous sur www.paysdumansastronomie.fr



Générations Mouvement

Adhérer à Générations Mouvement « Les Aînés Ruraux », c'est :

- participer à de nombreuses activités : loisirs, sports, culture, voyages...
- Conserver des liens avec toutes les générations ;
- Exercer sa créativité ;
- Rester utile en faisant bénéficier les autres de ses connaissances et en s'engageant dans l'animation de son association et de sa commune ;
- Donner de son temps pour les actions de solidarité ;
- Être attentif aux préoccupations des retraités et des personnes âgées...
- Avec nous, la vie associative devient un plaisir !
- Nous nous réunissons tous les 15 jours dans une ambiance amicale.

En 2013, des adhérents ont pu apprécier des voyages. Entre autres, « Madère » et « Pays Basque »...

Pour 2014, « croisière sur le Rhône » et « Côtes d'Armor » ainsi que plusieurs voyages d'une journée sont programmés.



Le thé dansant aura lieu le dimanche 9 mars 2014 à la salle audonienne.

Le loto le 6 avril et le concours de belote le 12 décembre 2014.

Tous les derniers lundis de chaque mois, en collaboration avec Saint Biez, une marche est organisée accessible à tous.

Venez nous rejoindre, adhérents ou non, à notre prochaine assemblée générale prévue le mercredi 8 janvier 2014.

Nous remercions M. le Maire et son Conseil Municipal de la subvention qu'ils nous allouent chaque année.

Si vous voulez profiter de tous ces bons moments, venez nous rejoindre !

Bonne année et bonne santé à tous !

LISTE COMMERCANTS ET ARTISANS

Commerçants

L'Audonien	Bar, Restaurant, Traiteur Plat à emporter	6, place des Comtes de Belin	Tél. 02 43 21 14 38
CBon-CBio	Magasin Bio, Alimentation, Cosmétique, Hygiène	21 route de Château l'Hermitage cbon-cbio@orange.fr	Tél. 02 43 87 78 92
Chez Alice	Alimentation générale, Tabac, Journaux	2, rue Saint Mamert	Tél. 02 43 87 45 56
Expressive Coiffure	Coiffure mixte	9, place des Comtes de Belin	Tél. 02 43 87 72 79
M. et Mme Hubert	Boulangerie, Pâtisserie	6, rue Saint Mamert	Tél. 02 43 87 46 35
Auberge "Les Poésies Palatines"	Cuisine gastronomique	L'Aunay	Tél. 02 43 87 63 85 www.poésies-palatinates.com

Artisans

AD Terrassement	Fondation, Créditation de chemins, Tranchées techniques	Longue Lande	Tél. 02 43 87 48 55 06 50 21 04 86
Daniel Avrillon			
Atelier RESET	Recharge Sarthoise d'Encre et de Toner	"Montguion" route du Léard	Tél. 02 43 472 133
Blorville Arnaud	Activités récréatives et de loisirs	"L'Épine"	Tél. 02 43 39 38 63
Brière Philippe	Fromages de chèvres	"La Bretonnière"	Tél. 02 43 87 48 40 06 79 92 17 26
Couverture du Bélinois	Charpente, Couverture, Zinguerie Menuiserie PVC, bois, alu, Aménagement de combles, Serrurerie, Vitrerie, Maçonnerie, Carrelage	"La Briolette"	Tél. 02 43 77 96 37
C.T. Terrassement	Tous travaux de terrassement Assainissement traditionnel et phyto-assainissement	19, route de la Fouquellerie	Tél. 02 43 87 53 71
Dubois Guillaume	Carreleur	19, route de la Poissonnière	Tél. 06 64 67 72 00
Éclat d'perles	Création Bijoux Artisanaux	19, route de la Fouquellerie	Tél. 02 43 87 53 81 06 03 68 43 30
Chaligné Dominique			
Gendron Éric	Débardage forestier	"La Boisardière"	Tél. 02 43 42 72 65
Leroi Eurl	Entreprise générale de bâtiments Tous travaux assainissement et fosses septiques	"La Grande Jaterie"	Tél. 02 43 87 48 26
Loriot Marion (MIAC)	Communication visuelle	4, rue de la Chanvrerie	Tél. 06 26 61 55 75
Pouce et Lina	Création d'accessoires textiles enfant, mode et déco	7, place des Comtes de Belin pouceetlina@free.fr	Tél. 09 53 81 87 51
Ramonage du Belinois	Travaux de ramonage	2, route de la Tuffière	Tél. 02 43 87 48 38
Reutin Gilles sarl	Pose de revêtement sols & murs Peinture, décoration	8, route des Trois Maillets	Tél. 06 20 75 71 70
S2M Dentaire	Dépannage, vente, installation matériel médical et dentaire	"Les Têtes"	Tél. 02 43 80 53 76
SEG Artisans Électriciens	Conseils et qualité	"La Balisière"	Tél. 06 85 22 94 85
Dupré Emmanuel			
Thevenot Stéphane	Plomberie sanitaire Aménagement de salle de bains	2 route de la Lainerie	Tél. 06 40 19 55 45
Transports Langlais	Transports de marchandises	"L'Orgerie"	Tél. 02 43 87 45 49
Thuard Didier	Maintenance agro-alimentaire	1, chemin rural de la Ménardièvre	Tél. 02 43 87 47 66
Transports Tuffière Olivier	Transport express national, international	"La Haute Grange"	Tél. 02 43 47 65 10
La Tuffière Déco	Peinture, Décoration, Façade, Staff, Patine Parquets flottants, Enduits à la chaux	3, route de la Tuffière	Tél. 02 43 42 63 70 06 08 10 12 50

L'Audonien

- Bulletin d'information municipal -
Décembre 2013 - 650 exemplaires

Directeur de la publication :
Olivier Pannier

Rédacteur en chef :
Willy Jourdain

Comité de rédaction :
Sylviane Surtour - Magali Chevallier
Bruno Richet - Sébastien Garreau

Olivier Angot - Jean-Claude Desprez
Michel Loyer

Conception et réalisation :
Imp. Cornuel - Chantenay-Villedieu
Couverture : Olivier Angot

